

REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

JOURNAL OFFICIEL

DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie

Paraissant tous les Jedis à 8 heures du soir.

Matahiti 59,
N° 18.

Te Oea a te Hau no te mau Haapao raa farani i Oteania

Mahana maha
5 no me 1910

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):
Intérieur—Un an.... 18 fr. | Extérieur—Un an.... 20 fr.
id. Six mois... 10 » | id. Six mois... 11 »
id. Trois mois... 6 » | id. Trois mois... 6 50
Un numéro: 50 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser à
IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

PRIX DES ANNONCES (au comptant):
Les 20 premières lignes..... 50 c. la ligne.
Au-dessus de 20 lignes..... 25 id.
Les annonces renouvelées se paient la moitié du prix de la première insertion.

S O M M A I R E

PARTIE OFFICIELLE

Arrêté admettant le nommé Chung-Hee, n° 1104, à bénéficier des dispositions de la loi du 14 août 1885 sur la libération conditionnelle.
Nominations, mutations, mouvements.

PARTIE NON OFFICIELLE

Souscription ouverte au profit des victimes des inondations de France et de Paris.

Service de santé. — Tournee médicale à Moorea.

Chambre d'Agriculture. — Avis.

Avis au sujet des poids et mesures.

Instruction publique. — Avis.

Caisse agricole. — Achats de produits.

Liste des passagers arrivés par le vapeur « Mariposa ».

Service postal. — Marche des courriers.

PARTIE OFFICIELLE

Gouvernement des Établissements français DE L'Océanie

ARRÊTÉ admettant le nommé Chung-Hee, n° 1104 à bénéficier des dispositions de la loi du 14 août 1885 sur la libération conditionnelle.

(Du 30 avril 1910.)

LE GOUVERNEUR DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu le décret du 28 décembre 1885 sur le Gouvernement de la Colonie ;

Vu la loi du 14 août 1885 sur la libération conditionnelle ;

Vu la dépêche ministérielle du 4 juin 1887 relative à l'application aux colonies de la loi sus-visée ;

Vu l'avis émis par la commission de surveillance des prisons ;

Sur la proposition du Chef du Service de l'Intérieur ;

Le Conseil privé entendu,

ARRÊTE :

Art. 1^{er}. Le nommé Chung-Hee, n° 1104, condamné le 2 juillet 1908, à quatre ans de prison pour attentat à la pudeur, est admis, ayant accompli plus de la moitié de sa peine (date d'écrou 10 avril 1908), à bénéficier des dispositions de la loi du 14 août 1885 sur la libération conditionnelle.

En conséquence, après notification du présent arrêté et remise

à l'intéressé d'un permis de libération, il sera mis en liberté et pourra y être laissé jusqu'à l'expiration de sa peine.

Art. 2. Il fera connaître la localité où il désire se fixer et devra s'y rendre sans retard.

Toutes les fois qu'il aura l'intention de changer de domicile, il en avisera préalablement le Chef du Service de l'Intérieur.

Cette disposition n'est pas applicable aux déplacements momentanés, à moins qu'une décision spéciale ne le prescrive.

Art. 3. Le présent arrêté pourra être rapporté et le bénéfice de la libération conditionnelle retiré par un arrêté, soit pour inconduite habituelle et publique dûment constatée, soit pour infractions aux conditions auxquelles est subordonné son maintien en liberté. Dans ce cas, le nommé Chung-Hee sera réintégré à la prison pour toute la durée de la peine non écoulée au moment de sa libération.

Art. 4. Le Chef du Service de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué, enregistré et publié partout où besoin sera.

Papeete, le 30 avril 1910.

JOSEPH FRANÇOIS.

Par le Gouverneur :

Le Chef du Service de l'Intérieur,
GIRARD.

MUTATIONS, NOMINATIONS, MOUVEMENTS

Par arrêté du Ministre des Colonies du 31 janvier 1910 (*Journal Officiel* de la République française du 4 février 1910, page 992).

M. Brault (Adolphe, Edmond), Sous-Chef de bureau de 2^e classe des Secrétariats Généraux des Colonies, a été nommé Sous-Chef de Bureau de 1^{re} classe, à compter du 1^{er} janvier 1910.

Par décret présidentiel en date du 15 mai 1909, M^{lle} Gibson (Vahinerii, Tuaira, Marcelle, Clémentine, Jeanne), née de mère anglaise, le 3 novembre 1887, à Pare (île Tahiti), a été naturalisée française, par application du décret du 7 février 1897.

Par décision du Gouverneur en date du 30 avril 1910, a été acceptée, pour compter du 1^{er} mai, la démission de son emploi offerte par M^{lle} Terii Taumata, compositrice de 7^e classe à l'Imprimerie du Gouvernement.

Justice de paix de Moorea

Tiripuna faahau parau no Moorea

Le Procureur de la République, Chef du service Judiciaire, informe le public que la prochaine audience de la Justice de paix de Papetoai (Moorea) aura lieu le samedi, 14 mai 1910, à 8 heures du matin.

Te faaite nei te Auaha ture e te Repupirita, Raatira no nia i te mau ohipa Haava raa, i te taata'toa, e ei te mahana maa, 14 no me 1910, i te hora 8 i te poipoi e tairuru ai te Tiripuna faahau parau no Papetoai (Moorea).

PARTIE NON OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DIVERSES

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

ouverte au profit des victimes des inondations de FRANCE et de PARIS.

10^e PUBLICATION.

Julien, magistrat.....	10 »
<i>Ecole de Hitaa,</i>	
Teriiefa a Taimoe.....	0 50
Teru a Taimoe.....	0 50
Parua a Taimoe.....	0 50
Teuira a Tefana.....	1 »
Taurai a Moe.....	5 »
Tauarua a Tavita.....	0 50
Tchaamarama Amaru.....	0 50
Georges Amaru.....	1 »
Edmond Tom-Sing.....	0 50
Otiriura a Tauaca.....	1 »
Tehea a Taoa.....	0 50
Maehaa a Tuterai.....	0 50
Rosine a Tuaiva.....	2 »
Vaituma a Teiva.....	0 50
Teharetua a Tutura.....	0 50
Teuruarai a Tutura.....	0 50
Pipia a Tepa.....	1 »
Tetu a Pito.....	2 »
Teraiefa a Taimoe.....	1 »
Dan Teuimaitua Richmond.....	1 »
Tepatua a Taimoe.....	1 »
Arii a Amaru.....	0 50
Arai a Taimoe.....	1 »
Marurai a Taimoe.....	1 »
Tina a Hapuetai.....	0 50
Théophile Teamo.....	2 50
Marac a Teamo.....	5 »
Teamo v.....	5 »
Manea Laurent.....	0 50
Teraimearii a Maitui.....	0 50
Puarai a Maitui.....	0 50
<i>District d'Avora.</i>	
M ^{me} et Eug. Jacquey.....	20 »
M. et M ^{me} J. A. Brodien.....	10 »
Inarii v.....	1 »
Ada Christian.....	1 »
P. Brotherson.....	5 »
Pia.....	10 »

Tahuatea.....	0 25
Tuarii.....	0 50
Hihipo.....	0 50
Teriimanuia.....	1 »
Terii.....	0 25
Tehei.....	0 25
Tau.....	0 25
Tupuaiooro.....	1 »
Tupuaiooro v.....	0 50
Tinau.....	0 50
Tinau v.....	0 50
Hareau.....	1 »
<i>Teraimateata</i>	9 25
Bou.....	0 25
Tautu.....	0 50
Bautu.....	0 50
Baie.....	0 50
Baie v.....	0 50
Tupua t.....	0 30
Tenae t.....	0 25
Tenae v.....	0 25
Tehea.....	0 25
Ura.....	0 25
Zora.....	0 15
Teona Moarii.....	1 »
Teave t.....	1 »
Vanaa.....	1 »
Mauri.....	1 »
Mauri v.....	0 50
Teotahiarai t.....	1 »
Tetau v.....	0 50
Taumata.....	0 50
Manu.....	0 50
Tuahine t.....	0 50
Tamairia v.....	0 50
Hauapa.....	0 50
Tetunaura t.....	0 50
Terii.....	0 25
Tetuanni.....	0 25
Tetuanui v.....	0 25
Roura.....	0 25
Totini.....	0 25
M. et M ^{me} G.G. Brodien.....	10 »
Tane.....	1 »
Rere.....	1 »
Oipo.....	0 25
Tehoa.....	0 50
Pehau.....	0 50
Nounou.....	0 50
Rooma.....	1 »
Ope.....	0 50
Terei a Tiavarai.....	1 »
Taamera a Aa.....	0 50
<i>District de Ruutia.</i>	
Tapati.....	5 »
Tepouomaa.....	5 »
Atiu.....	5 »
Teheiuira v.....	2 »
Teata v.....	2 »
Naea.....	2 »
Ura v.....	1 »
Peemai.....	1 »
Edua.....	1 »
Mar v.....	1 »
Teura v.....	1 »
Tuarii.....	1 »
Tepaatua v.....	1 »

Hanaua.....	1	»
Teinaoré.....	1	»
Teinaore v.....	1	»
Taro.....	1	»
Taro v.....	1	»
Tara.....	1	»
Tamarii.....	1	»
Tamarii v.....	1	»
Vetea.....	1	»
Vetea v.....	1	»
Teheiuira.....	1	»
Teheiuira v.....	1	»
Iva.....	1	»
Iva v.....	1	»
Manu.....	1	»
Manu v.....	1	»
Riro.....	1	»
Mana.....	1	»
Mana v.....	1	»
Aai.....	1	»
Tama.....	1	»
Tama v.....	1	»
Teupoonui.....	1	»
Teupoonui v.....	1	»
Rua.....	1	»
Ariipiria v.....	1	»
Tauaea.....	1	»
Tama.....	1	»
Vehiatua.....	1	»
Faahipa.....	1	»
Maruae.....	1	»
Maruae v.....	1	»
Maruae.....	1	»
Maruae v.....	1	»
Marac.....	1	»
Tihoni.....	1	»
Tihoni v.....	1	»
Mahio.....	1	»
Tinomana.....	1	»
Faara.....	1	»
Maiauta.....	1	»
Rouru.....	1	»
Rouru v.....	1	»
Ariihohoa.....	1	»
Ariihohoa v.....	1	»
Tehuitua.....	1	»
Temarii.....	1	»
Temanava.....	1	»
Teuiarai.....	1	»
Teuiarai v.....	1	»
Tiarri.....	1	»
Hiape.....	1	»
Tivau.....	1	»
Teriitoapauri.....	1	»
Teriitoapauri.....	1	»
Hana v.....	1	»
Terii.....	1	»
Teiva.....	1	»
Roaiti.....	1	»
Tachau.....	1	»
Temanao.....	1	»
Temanao v.....	1	»
Hoania.....	1	»
Faahipa v.....	1	»
Vahinetua.....	0 50	
Titiri v.....	0 50	
Ararii t.....	0 50	
Ararii v.....	0 50	

Taea t.....	1	»
Amaru t.....	1	»
Amaru v.....	1	»
Terii t.....	1	»
Motuu v.....	1	»

District d'Opoo.

M. et Mme Brothers.....	6	»
M. A. E. Galenon.....	2	»
M. L. Galenon.....	0 50	
Mlle E. Galenon.....	0 50	
Toofa v. a Fara.....	2	»
M. Cam.....	0 50	
Ofati.....	1	»
Hoania.....	1	»
Opura.....	1	»
Temanufaarcia.....	1	»
Punuaura.....	1	»
Tavere a Faea.....	1	»
Marama a Teapua.....	1	»
Paorai a Teapua.....	1	»
Teavari.....	1	»
Tahatia a Vaitere.....	1	»
Tahatia v.....	1	»
Vero.....	0 50	
Mihurai.....	1	»
Aine.....	1	»
Mehao.....	1	»
Fano.....	0 50	
Moehau.....	1	»
Moehau.....	1	»
Fauria t.....	1	»
Fauria v.....	1	»
Teiho Patiti.....	0 50	
Faarii.....	1	»
Eaarii v.....	1	»
Hurupa t.....	1	»
Hurupa v.....	1	»
Hiotua a Maihi.....	1	»
Varuamana.....	1	»
Tefaaue a Pani.....	1	»
Poheraaroa.....	1	»
Tehei a Ovao.....	1	»
Hiotua a Taihara.....	1	»
Hiotuaiti a Miri.....	0 50	
Temanava.....	1	»
Tunui a Roometua.....	1	»
Afu tinito.....	1	»
Afu v.....	1	»
Maihaati.....	1	»
Marii a Taimana.....	1	»
Punaa a Taataori.....	1	»
Raatea a Moehonu.....	1	»
Raatea v.....	1	»
Puhi t.....	1	»
Puhi v.....	1	»
Teheiuira t.....	1	»
Teheiuira v.....	1	»
Tu a Oporu.....	1	»
Maeta a Teihotaata.....	1	»
Teriitaohia a Tuana.....	1	»
Tutapu v.....	1	»
Punu a Homai.....	1	»
Mere v.....	1	»
Taaroafa a Tuarae.....	1	»
Tehei v.....	1	»
Noho a Raeputa.....	1	»
Tapu v.....	1	»

5 mai 1910

JOURNAL OFFICIEL DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OcéANIE

Teritavasa.....	1
Terii v.....	1
Faupua t.....	1
Raurahi.....	1
Taumihau.....	1
Taumi v.....	1
Tino a Onee.....	1
Pupure v.....	1
Pupua.....	1
Hahe a Patamu.....	1
Hahe v.....	10
Vahinemoea a Hahe.....	1
Uratu a Hahe.....	1
Grives.....	2
Vavai.....	1
L. Christin.....	2
Tuana a Tiitae.....	1
Haapoua.....	1
Tu a Anani.....	1
Rael.....	1
Ereni.....	1
Moea.....	1
Pape.....	1
Matana.....	1
Matana v.....	1
Tafai t.....	1
Rauaii.....	1
Tehpia t.....	1
Tehoia v.....	1
Toto v.....	1
Tarachau t.....	1
Taoata t.....	2
Taoata v.....	1
Teata t.....	1
Naqre t.....	1
Taaroa t.....	1
Naehu t.....	1
Raita v.....	1
Aru t.....	0 50
Aru v.....	0 50
Taufu t.....	0 50
Tetua v.....	1
Marii v.....	1
Teritinito t.....	1
Tame Holman.....	1
Faatau t.....	1
Vahape t.....	0 50
Mariri t.....	1
Maariri v.....	1
Ori v.....	1
Teap t.....	1
Otaha t.....	1
Mahea t.....	1
Nui a Tautua.....	1
Teiho a Noanoa.....	1
Mahuru a Natua.....	1
Teauoroo.....	1
Moe a Tavana.....	1
Tau a Moe.....	1
Tehui a Tehui.....	1
Piri a Tari.....	1
P. Brothers.....	1
Arii a Maihi.....	1
Maihotu.....	1
Terihau t.....	1
Terihau v.....	1
Ecole.....	6 50

District d'Uturoa.

D ^r Bellonne.....	45
Mati.....	10
Hunarii.....	2 50
Farone.....	5
Mme Mati.....	5
Faatau a Ata.....	2 50
Huripuri.....	1
Aroatua.....	1
Urarii Atani.....	1
Tefaru.....	0 50
Horley Henri.....	2
Achard Louis.....	2
Barrier Marcel.....	5
G. Brunel.....	20
Moe t.....	5
Tepuaitua t.....	5
Ahuraa.....	5
Afai.....	5
Teraitua.....	5
Tamore.....	5
Keiatua.....	5
Moehonu.....	5
Atua.....	5
Urarii.....	2 50
Albert Brothers.....	1 50
M ^{me} Bellonne.....	5
Ecole libre d'Uturoa.....	36 50
A-ni-dit Fon Yp n° 357.....	5
A-fa dit Up fat n° 708.....	5
Yn-Tchow n° 1233.....	5
Ting-Y n° 559.....	5
A-Keng n° 796.....	5
Tchong Leen.....	5
Ah-Me n° 847.....	5
Ym-Yo n° 1161.....	5
A-Pia n° 1169.....	5
Ah-Pia (Lan-Ki-Wai) n° 1021.....	5
Hien-Shing n° 1062.....	5
Tchong-Ihune n° 966.....	5
Mou-Fat n° 888.....	5
Tchong-Pen-Yu n° 1363.....	5
Dyu-Yoch-Chio n° 1150.....	5
Goerges Neuffer.....	10
Société Commerciale (Raiatea).....	20
Vonnegut Félix.....	5
Dzep-Xun n° 1317.....	5
Teve a Tihoti.....	2 50

660 95

Report des publications précédentes... 15.998 75

Total..... 16.659 70

SERVICE DE SANTÉ

Tournée médicale à Moprea.

M. le D^r Cassiau, médecin du Service Local, se rendra le samedi, 14 mai prochain, en tournée médicale à Moprea où il visitera les districts de Papetoai, Haapiti, Afareaitu et Teavaro-Techaroa.

Le Chef du Service de Santé,
D^r HEUSCH.

CHAMBRE D'AGRICULTURE

AVIS

Le public est informé qu'à partir du 12 mai prochain les primes pour queues de rats seront réduites à dix centimes, et celles concernant les becs d'éperviers à cinq francs.

AVIS

L'étalon subventionné par la Chambre d'Agriculture, pour l'amélioration de la race chevaline, se trouve provisoirement à Taone, chez M. Tutehau Adams.

Il sera transféré au Jardin de Mamao aussitôt l'arrivée de M. Bardury, son propriétaire.

La subvention mensuelle est de 70 francs, du 1^{er} avril 1910 au 31 mars 1911.

Le nombre des sallies devra être au minimum de deux par semaine. Aucune jument ne devra être présentée sans avoir été, au préalable, acceptée par un des deux délégués de la Chambre d'Agriculture.

MM. Poroi et Rivière sont désignés comme délégués.

A chaque propriétaire il sera remis un certificat d'origine dont l'utilité sera appréciée de tous, soit en vue des concours, soit pour la vente des produits.

Le prix de la double saillie (chaque saillie à huit jours d'intervalle environ) est de dix francs.

L'entretien et la surveillance de l'étalon seront faits sous la responsabilité entière du propriétaire et par ses soins.

POIDS ET MESURES

L'Administration a l'honneur de rappeler à MM. les Négociants, commerçants et autres marchands, les prescriptions de l'arrêté n° 115, du 31 mai 1847, interdisant d'avoir dans les magasins, boutiques, ateliers ou maisons de commerce, dans les halles ou marchés, des poids et mesures autres que les poids et mesures établis en France. Toute infraction à ces prescriptions est passible des pénalités prévues à l'article 479 du Code Pénal.

L'arrêté du 15 mai 1889 sur la vérification des Poids et Mesures a, en outre, nettement spécifié les obligations auxquelles sont soumises les professions et industries énumérées dans le tableau A annexé audit arrêté. Un second tableau (tableau B.) désigne également les séries de poids, mesures et instruments de pesage dont les assujettis doivent, exclusivement faire usage, suivant la nature de leurs opérations. Il est nécessaire en tous cas qu'indépendamment des poids isolés autorisés par l'arrêté, ils possèdent une série complète de poids.

L'Administration prévient le public que, conformément aux instructions formelles du Département à ce sujet, elle s'attachera à faire observer rigoureusement ces prescriptions partir du 1^{er} janvier 1911 et qu'elle fera, en conséquence,

poursuivre à compter de cette époque toute infraction aux textes précités.

Elle invite donc instamment les intéressés à se manifester, avant le 1^{er} janvier 1911, des mesures de longueur, de capacité, ainsi que des poids et instruments de pesage réglementaires dont l'usage sera seul autorisé.

Toute personne désirant avoir des renseignements complémentaires peut dès maintenant s'adresser au service des Contributions.

INSTRUCTION PUBLIQUE

L'Administration a l'honneur d'informer le public que trois emplois d'instituteurs sans diplômes sont vacants dans les districts d'Akamaru, Taku et Taravai (Iles Gambier).

La situation créée aux instituteurs sans diplômes, en service dans les dépendances, est la suivante :

2 ^e classe.....	900 fr.
1 ^{re} —	1.200 fr.

Après un stage de 3 années dans la 2^e classe, ils passent de plein droit à la première. Les instituteurs non diplômés de 1^{re} peuvent être promus instituteurs stagiaires de 2^e classe trois ans plus tard s'ils subissent avec succès un examen portant sur des connaissances professionnelles, dont le programme est élaboré, dans chaque archipel, par les soins de l'Administrateur et approuvé par le Gouverneur.

Les demandes doivent être adressées au Gouverneur (Secrétaire du Gouvernement).

Liste des passagers arrivés le 27 Avril 1910, par le vapeur "Mariposa."

MM. G. Vinot, G. Colette, M. Stefanik, L. Bertrand, E. A. Dequidt, J. Sever, M^{me} Sever, M. P. Gallien, M^{me} Gallien, M. A. Dominique, M^{me} Dominique, L. Kresser, O. Kresser, G. Kresser, M. J. Kresser, M^{me} Grace Wishaar, Marion Olivier, A. M. Archangelosky, M. C. A. Shewey, M^{me} Shewey, M. B. B. Stanley, M^{me} E. A. Root, A. Ostroski, G. Mc. Daniels, M. H. H. Kohler, M^{me} F. Schall, MM. A. L. Twombby, Duval Moore, M^{me} E. E. Bray, W. E. Gady, MM. T. Kaku, J. Y. Bartholomend, G. Oliver, E. Deligny, A. Distel, J. Jonas, J. Kingston, E. Bany, E. Wade, F. Mannington, M^{me} J. Duyer, M^{me} Otst. M. arcus, MM. C. Bohy, C. Johnson, R. B. Mc Duff, W. V. Scott, N. E. Thomson, A. B. Patterson, Hany Bath, Hany Williams, G. H. Merton, W. Maw, 23 japonais et 14 chinois.

Avis aux navigateurs.

Les deux réverbères placés sur le bord du quai, en face l'avenue Dupetit-Thouars, sont munis de verres rouges orientés vers la balise extérieure de l'alignement de la passe. Ces feux sont allumés tous les soirs.

Pour entrer de nuit dans la rade de Papeete, prendre l'alignement des phares de Tipaerui jusqu'à ce que celui des deux feux rouges du quai soit près de se fermer; venir alors sur la gauche et prendre cet alignement qui fait parer les récifs de Motu-Uta et permet de rentrer avec sûreté dans le port de commerce.

AVIS

L'Administration rappelle au public les dispositions du § 2 de l'article 6 de l'arrêté du 23 décembre 1904, d'après lesquelles les propriétaires de constructions neuves sont tenus de faire constater, à Papeete, par le Maire, et dans les districts par les Présidents du Conseil, l'époque où le bâtiment est devenu habitable, en vue de bénéficier de l'exemption temporaire.

CAISSE AGRICOLE

La Caisse Agricole informe le public qu'elle achète le coton longue soie au prix de **trente centimes** le kilog. et qu'elle fait aussi des avances sur consignation de ce coton à raison de **vingt-cinq centimes** par kilog.

Le Secrétaire-trésorier,
LOUIS.

AVIS

Les personnes qui possèdent des bons de la Caisse Agricole sont invitées à les présenter au guichet de cet Etablissement pour y être échangés pour des billets de la Banque de l'Indo-Chine.

Le Secrétaire-Trésorier de la Caisse Agricole.
LOUIS.

PARAU FAAITE

Te taata' toa e moni parau ta ratou no te Afata Faaapu te faaita hia'tu nei' ia ratou e e afai mai i taua mau moni parau rai ita uputa-aufau raa moni a te Afata Faaapu nei ia tau i reira te mau moni parauho te « Banque de l'Indo-Chine ».

Te papai parau mau moni a te Afata Faaapu.

LOUIS.

ANNONCES**I. GUTTE**

SOCIÉTÉ ANONYME

306, California St., San-Francisco.

Se recommande aux négociants de Tahiti pour l'importation de leurs marchandises et la vente de leurs produits, ainsi que pour toutes commissions, aux termes les plus avantageux.

"Union Steam Ship Company"

expédiera—

LE VAPÉUR "TALUNE"

Pour Raiatea, Rarotonga et Auckland, transbordant pour Sydney et tous ports de Nouvelle-Zélande —

Vendredi, 20 mai 1910.

S. B. MAXWELL & Co, Ltd.
Agents,
Quai du Commerce

PARAU FAAITE**I TE MAU TAATA HOPU PARAU**

Te haere nei o M. L. E. Woronick i te mau fenua Tuamotu e hoo mai i te mau poe pârau e no reira te faaite papu nei oia i te mau taata 'toa ia ite ratou ia'na.

Paris, 11, aroa o Chateaudun.

Papeete, Hotera Tiare.

AVIS AUX PECHEURS

L. E. Woronick se rendra aux Tuamotu pour l'achat des perles.

Paris, 11, rue de Chateaudun:

Papeete, Hôtel Tiare.

Transport des Voyageurs et des Colis postaux entre Marseille et Papeete, et vice-versa, via Auckland et Sydney.

Deux départs tous les mois.

PAQUEBOTS DES MESSAGERIES MARITIMES				PAQUEBOTS DE L'UNION STEAM SHIP COMPANY								PAQUEBOTS DES MESSAGERIES MARITIMES			
MARSEILLE	BOMBAY	COLOMBO	SYDNEY	SYDNEY	AUCKLAND	AUCKLAND	PAPEETE		AUCKLAND	AUCKLAND	SYDNEY	SYDNEY	COLOMBO	BOMBAY	MARSEILLE
DÉPART	ARRIVÉE	ARRIVÉE	ARRIVÉE	DÉPART	ARRIVÉE	DÉPART (1)	ARRIVÉE	DÉPART	ARRIVÉE	DÉPART	ARRIVÉE	DÉPART	ARRIVÉE	ARRIVÉE	ARRIVÉE
MERCREDI DIMANCHE	Jeu	Mardi Mercredi	Lundi			Mardi	Jeu	Vendredi	Jeu			Lundi	Samedi	Mercredi	Vendredi
17 nov. 1909	2 déc. 1909	7 déc. 1909	27 déc. 1909	12 janv. 1910	16 janv. 1910	18 janv. 1910	27 janv. 1910	28 janv. 1910	10 fév. 1910	14 fév. 1910	18 fév. 1910	21 fév. 1910	12 mars 1910	16 mars 1910	1 ^{er} avril 1910
21 —	—	8 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15 déc.	30 —	4 janv. 1910	24 janv. 1910	9 février	13 février	15 février	24 fév.	25 fév.	10 mars	14 mars	18 mars	21 mars	9 avril	13 avril	29 —
19 —	—	5 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12 janv. 1910	27 janv. 1910	1 ^{er} février	21 février	9 mars	13 mars	15 mars	24 mars	25 mars	7 avril	11 avril	15 avril	18 avril	7 mai	11 mai	27 mai
16 —	—	2 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9 février	24 février	1 ^{er} mars	21 mars	6 avril	10 avril	12 avril	21 avril	22 avril	5 mai	9 mai	13 mai	16 mai	4 juin	8 juin	24 juin
13 —	—	2 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9 mars	24 mars	29 —	18 avril	4 mai	8 mai	10 mai	19 mai	20 mai	2 juin	6 juin	10 juin	13 juin	2 juillet	6 juillet	22 juillet
13 —	—	30 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6 avril	21 avril	26 avril	16 mai	1 ^{er} juin	5 juin	7 juin	16 juin	17 juin	30 —	4 juillet	8 juillet	11 juillet	30 —	3 août	19 août
10 —	—	27 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4 mai	19 mai	24 mai	13 juin	29 —	3 juillet	5 juillet	14 juillet	15 juillet	28 juillet	1 ^{er} août	5 août	8 août	27 août	31 —	16 septemb
8 —	—	25 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{er} juin	16 juin	21 juin	11 juillet	27 juillet	31 —	2 août	11 août	12 août	26 août	29 —	2 septemb.	5 septemb.	24 septemb.	28 septemb.	14 octobre
5 —	—	22 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
29 —	14 juillet	19 juillet	8 août	24 août	28 août	30 —	8 septemb.	9 septemb.	22 septemb.	26 septemb.	30 —	3 octobre	22 octobre	26 octobre	11 novemb.
3 juillet	—	20 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
27 —	11 août	16 août	5 septemb.	21 septemb.	25 septemb.	27 septemb.	6 octobre	7 octobre	20 octobre	24 octobre	28 octobre	31 —	19 novemb.	23 novemb.	9 décemb.
31 —	—	17 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
24 août	8 septemb.	13 septemb.	3 octobre	19 octobre	23 octobre	25 octobre	3 novemb.	4 novemb.	17 novemb.	21 novemb.	25 novemb.	28 novemb.	17 décemb.	21 décemb.	6 janv. 1911
28 —	—	14 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
21 septemb.	6 octobre	11 octobre	31 —	16 novemb.	20 novemb.	22 novemb.	1 ^{er} décemb.	2 décemb.	15 décemb.	19 décemb.	23 décemb.	26 décemb.	14 janv. 1911	18 janv. 1911	3 février
25 —	—	12 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
19 octobre	8 novemb.	8 novemb.	28 novemb.	14 décemb.	18 décemb.	20 décemb.	29 —	30 —	12 janv. 1911	16 janv. 1911	20 janv. 1911	—	—	—	—
23 —	—	9 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16 novemb.	1 ^{er} décemb.	6 décemb.	26 décemb.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20 —	—	7 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

(1) Entre Sydney et Auckland les relations sont assurées par des paquebots de l'« Union Steam Ship Co » effectuant 1 voyage par semaine, arrivant à Auckland le dimanche et partant le lundi. Durée de la traversée : cinq jours environ.

Le paquebot qui part de Marseille le dimanche pour la Chine et le Japon rencontre à Colombo celui du mercredi précédent. Les passagers et les dépêches pour Sydney et Tahiti sont transbordés sur ce dernier qui, seul, se rend en Australie.

Service postal

Marche des courriers pour l'Amérique et l'Europe et retour

DÉPART TOUS LES 36 JOURS.

SEJOUR DU PAQUEBOT A PAPEETE : 4 JOURS

ALLER Durée moyenne du trajet : 25 jours (1)				RETOUR Trajet variant de 25 à 32 jours (2)			
PAPEETE	SAN FRANCISCO	NEW-YORK	PARIS	PARIS	NEW-YORK	SAN FRANCISCO	PAPEETE
DÉPART	ARRIVÉE	ARRIVÉE	ARRIVÉE APPROXIMATIVE	DERNIER DÉPART	ARRIVÉE	DÉPART	ARRIVÉE
2 novemb. 1909	14 novemb. 1909	18 novemb. 1909	26 nov. 1909	Vendredi	Samedi		
8 décemb.	20 décemb.	24 décemb.	2 janv. 1910	10 décemb. 1909	18 décemb. 1909	28 décemb. 1909	9 janv. 1910
13 janvier 1910	25 janvier 1910	29 janvier 1910	6 fév.	14 janvier 1910	22 janvier 1910	2 février 1910	14 fév.
18 février	2 mars	6 mars	13 mars	18 février	26 février	10 mars	22 mars
26 mars	7 avril	11 avril	20 avril	25 mars	4 avril	15 avril	27 avril
1 ^{er} mai	13 mai	17 mai	25 mai	29 avril	7 mai	21 mai	2 juin
6 juin	18 juin	22 juin	29 juin	10 juin	18 juin	29 juin	11 juillet
19 juillet	31 juillet	4 août	11 août	15 juillet	23 juillet	6 août	18 août
22 août	3 septembre	7 septembre	14 sept.	26 août	3 septembre	11 septembre	23 sept.
27 septembre	9 octobre	13 octobre	20 octob.	30 septembre	8 octobre	17 octobre	29 octob.
2 novembre	14 novembre	18 novembre	25 nov.	4 novembre	12 novembre	22 novembre	4 décemb.
8 décembre	20 décembre	24 décembre	1 ^{er} janv. 1911	9 décembre	17 décembre	28 décembre	9 janv. 1911

(1) Arrivés à New-York les courriers empruntent un des paquebots journalièrement en partance pour l'Europe et dont la traversée varie de 5 à 8 jours.

(2) Les correspondances de France pour Tahiti partant chaque samedi par la voie du Havre, un-écart maximum de 7 jours peut se produire à San Francisco, entre l'arrivée et le départ de l'envoi de la dernière semaine.

Les envois, de Paris, des semaines précédentes, sont conservés à San Francisco jusqu'au départ du paquebot.

NOTA. — Le présent tableau, dressé spécialement pour le transport de la poste, ne peut être appliqué au voyage des agents de l'Administration allant de France à Tahiti, et vice-versa. Le tableau ci-après détermine les conditions de voyage des passagers.

SERVICE DES PASSAGERS

Départ de Papeete pour San Francisco et vice-versa tous les 36 jours.

PAPEETE	SAN FRANCISCO	NEW-YORK	PARIS	PARIS	NEW-YORK	SAN FRANCISCO	PAPEETE
DÉPART	ARRIVÉE	Départ par paquebot français le jeudi à 10 heures du matin	ARRIVÉE APPROXIMATIVE	DERNIER DÉPART	ARRIVÉE	DÉPART	ARRIVÉE
				Vendredi	Samedi		
2 novemb. 1909	14 novemb. 1909	18 novemb. 1909	26 nov. 1909	10 décemb. 1909	18 décemb. 1909	28 décemb. 1909	9 janv. 1910
8 décembre	20 décemb.	30 décemb.	7 janv. 1910	14 janvier 1910	22 janvier 1910	2 février 1910	14 février
13 janvier 1910	25 janvier 1910	3 février 1910	11 février	18 février	26 février	10 mars	22 mars
18 février	2 mars	10 mars	18 mars	25 mars	2 avril	15 avril	27 avril
26 mars	7 avril	14 avril	22 avril	29 avril	7 mai	21 mai	2 juin
1 ^{er} mai	13 mai	19 mai	27 mai	10 juin	18 juin	29 juin	11 juillet
6 juin	18 juin	23 juin	1 ^{er} juillet	15 juillet	23 juillet	6 août	18 août
19 juillet	31 juillet	4 août	12 août	26 août	3 septembre	11 septembre	23 septemb.
22 août	3 septembre	8 septembre	16 septemb.	30 septembre	8 octobre	17 octobre	29 octob.
27 septembre	9 octobre	18 octobre	21 octobre	4 novembre	12 novembre	22 novembre	4 décemb.
2 novembre	14 novembre	24 novembre	2 décembre	9 décembre	17 décembre	28 décembre	9 janv. 1911
8 décembre	20 décembre	29 décembre	6 janv. 1911				